



Avis d'opposition administrative

Par **emynou**, le **10/09/2018** à **15:30**

Bonjour,

Mon père a reçu un AO de 2.659 € pour des amendes. 5 amendes sur 6 datent de 10 ans, il n'a reçu aucune lettre de rappel, aucune mise en demeure pendant ces 10 ans. Il ne touche que le RSA et l'ASS, il est reconnu handicapé par la MDPH mais ne perçoit rien venant d'eux.

Que faire ? car ils ont bloqué son compte mais il n'a pas la somme pour payer. Est-ce possible de payer en plusieurs fois ? demander une remise partielle des amendes ?

Je désespère.

Merci pour vos réponses et merci d'éviter les jugements.